

ment auquel notre Etat se trouvera libéré des dettes dont il est aujourd'hui surchargé.

Et pour l'entière exécution des vûes que Nous nous sommes proposées, Nous établirons deux Caisses, l'une pour le payement des arrérages, dont Nous ferons exactement les Fonds; l'autre pour le remboursement des Capitaux, dont les Fonds que Nous venons d'indiquer seront totalement séparés de nos revenus, & tellement réputés appartenir aux Créanciers de notre Etat, qu'ils ne puissent être employés à aucun autre usage qu'à celui du remboursement de leurs capitaux.

Nous chargerons en même-tems deux Commissaires, que Nous choisirons dans notre Cour de Parlement de Paris, de veiller aux opérations de cette Caisse, & Nous formerons, des Officiers de notre dite Cour, une Chambre qui sans déranger l'ordre ordinaire de la Justice, statuera sur-tout ce qui pourra concerner lesdits Amortissemens, & réglera sommairement & sans frais les difficultés qui surviendront à ce sujet.

En rendant ainsi une justice égale à tous nos Sujets, & sans porter préjudice à la culture des terres ni au commerce, notre Etat se trouvera libéré en un nombre d'années peu considérable, eu égard à la masse totale de ses dettes, nos Peuples seront soulagés successivement pendant le cours de cette libération; l'ordre se rétablira dans toutes les parties de l'administration; & c'est avec la satisfaction la plus sensible, que Nous faisons connoître nos volontés sur des objets qui nous mettent à portée, non-seulement de soutenir les diminutions que Nous avons accordées à nos Sujets sur les impositions ordinaires, mais encore d'annoncer d'autres remises, ainsi que les époques de la cessation entière des deux vingtièmes, & de voir augmenter chaque jour la confiance, le commerce, la population, la félicité de nos Peuples & la nôtre.

A ces Causes & autres à ce Nous mouvant, de l'avis de notre Conseil & de notre certaine science, pleine puissance & autorité Royale, Nous avons par le présent Edit perpétuel & irrévocable dit, statué & ordonné, disons, statuons & ordonnons, voulons & Nous plaît ce qui suit.

ARTICLE